

Caisse de retraite des membres du corps enseignant fribourgeois

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **29 (1900)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

horizontales et verticales. Les élèves sont appelés à dessiner, d'après croquis coté relevé directement sur les objets et en présence des élèves, des objets dérivant des volumes étudiés : entonnoir, pot à fleur, verre à boire, vases, etc.

Le programme de cinquième année comprend aussi une introduction à l'étude de la perspective normale, destinée à faire comprendre ce qu'il y a de conventionnel dans la perspective cavalière.

En deuxième année l'étude des corps de solution au moyen de coupes est continuée. Les élèves dessinent aussi, soit à vue, soit d'après croquis coté, des objets dérivant des volumes étudiés, avec exercices de décoration de plus en plus variés. Une place plus grande est accordée au dessin d'ornement, tout en donnant à l'élève une idée plus nette de son emploi. Le cours se termine par des notions plus complètes de perspective normale et quelques données élémentaires sur les styles.

L'ouvrage de M. Gremaud est pourvu de nombreux clichés qui, d'après l'intention de l'auteur, seront complétés par des suppléments au *Bulletin pédagogique*. Il sera, nous en sommes convaincu, un guide et un auxiliaire précieux pour les maîtres chargés de l'enseignement du dessin à l'école primaire, comme il est aussi une preuve nouvelle du travail et du dévouement de l'auteur à la cause de l'enseignement.

M., maître de dessin.

CAISSE DE RETRAITE

des membres du corps enseignant fribourgeois

ÉTAT DES SOCIÉTAIRES

Au 31 décembre 1899, l'Association comptait 503 sociétaires se classant comme suit :

a)	Sociétaires ayant versé la cotisation de 15 fr.	33
b)	» ayant versé la cotisation de 30 fr.	312
c)	» ayant reçu la pension de 80 fr.	60
d)	» ayant reçu la pension de 300 fr.	28
e)	» ayant reçu la pension de 500 fr.	16
f)	» en retard pour le paiement de la cotisation.	10
g)	» ayant complété leurs versements	42
h)	» dont l'existence est incertaine	2
	Total. <u>503</u>	

L'Association comprend actuellement les 3 catégories suivantes de sociétaires :

a) Membres de l'ancienne Caisse	62
b) Sociétaires au bénéfice de la loi de 1881	65
c) Sociétaires au bénéfice de la loi de 1895	376
Total.	<u>503</u>

Sur ces 503 sociétaires, 106 ont pris leur retraite et 397 continuent à enseigner dans le canton.

Le nombre total des associés a augmenté de 16.

24 nouveaux sociétaires ont payé leur première cotisation en 1899.

FORTUNE DE L'ASSOCIATION

La fortune de l'Association était constituée comme suit au 31 décembre 1899 :

a) Sommaire du rentier (124 titres)	Fr. 285,659 36
b) En caisse au 31 décembre	» 2,055 09
c) Mobilier (coffres-forts)	» 470 —
Total.	<u>Fr. 288,184 45</u>
Fortune au 31 décembre 1898	» 276,203 67
Augmentation pour l'exercice	<u>Fr. 11,980 78</u>

CAPITAUX

Sommaire du rentier au 31 décembre 1898.	Fr. 273,569 43
Placements en 1899.	Fr. 41,971 35
Remboursements	» 29,881 42
Augmentation en 1899.	» 12,089 93
Sommaire du rentier au 31 décembre 1899.	<u>Fr. 285,659 36</u>
Sommaires des intérêts perçus en 1899.	» 10,245 10
Sommaires des intérêts perçus en 1898.	» 8,893 20
Augmentation pour l'exercice	<u>Fr. 1,360 90</u>

COTISATIONS

La Caisse a reçu les cotisations ci-après :

a) Pour 33 sociétaires à 15 fr.	Fr. 495 —
b) Pour 312 sociétaires à 30 fr.	» 9,362 —
Total.	<u>» 9,857 —</u>
Montant perçu en 1898	» 9,308 85
Augmentation pour l'exercice	<u>Fr. 548 15</u>

SUBSIDE DE L'ÉTAT

L'Etat a versé à l'Association en 1899	Fr. 10,005 —
Montant reçu en 1898	» 9,075 —
Augmentation	<u>Fr. 930 —</u>

AMENDES SCOLAIRES

La Caisse a reçu les sommes suivantes des différentes préfectures du canton :

1 ^o Préfecture de la Singine	Fr.	635 85
2 ^o Préfecture de la Sarine	»	484 20
3 ^o Préfecture du Lac	»	476 —
4 ^o Préfecture de la Gruyère	»	294 —
5 ^o Préfecture de la Broye	»	254 60
6 ^o Préfecture de la Glâne	»	190 30
7 ^o Préfecture de la Veveyse	»	83 70
Total.	Fr.	<u>2,418 65</u>
En 1898 la Caisse avait reçu	»	1 833 65
Augmentation en 1899.	Fr.	<u>585 —</u>

PENSIONS

En 1899 il a été payé les pensions ci-après :

a) 61 pensions anciennes à 80 fr.	Fr.	4,880 —
b) 29 pensions selon la loi de 1881 à 300 fr.	»	6,645 —
c) 16 pensions nouvelles à 500 fr.	»	7,400 —
Total pour 106 pensions.	Fr.	<u>18,925 —</u>
En 1898 il avait été payé pour 101 pensions	»	16,755 —
Augmentation pour 5 pensions	»	<u>2,170 —</u>

Le chiffre des pensions à payer pour l'exercice prochain ne sera guère modifié.

SECOURS

3 demandes de secours d'anciens sociétaires ont été admises par le Comité et la somme accordée s'est élevée à 130 fr. — Ces 3 sociétaires sont décédés.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration se sont élevés à	Fr.	804 10
En 1898 ils se montaient à	»	976 80
Diminution	Fr.	<u>172 70</u>

Dans ce chiffre de 804 fr. 10 sont compris les traitements du caissier, du secrétaire et du président, ainsi que les indemnités de séances des 5 membres du Comité et des 3 membres de la Commission examinatrice des comptes. Le traitement du Cais- sier (400 fr.) est trop peu élevé vu l'augmentation constante du travail et la responsabilité qui lui incombe.

FRAIS DIVERS

Les frais divers ont atteint la somme de	Fr.	797 32
En 1898 ils se montaient à	»	1,249 56
Diminution	Fr.	<u>452 24</u>

Cette diminution représente, à 20 fr. près, la dépense extraordinaire occasionnée en 1898 par l'achat d'un coffre-fort.

Dans les dépenses diverses inscrites à ce chapitre nous remarquons :

a) L'impôt payé à l'Etat	Fr.	537 61
b) Le remboursement des versements de deux institutrices qui ont quitté l'enseignement pour cause de mariage par	Fr.	210 —
	Total.	<u>» 747 61</u>

Le solde, soit 50 fr., constitue les réels frais divers de l'Association.

REMARQUES

La Caisse de retraite continue à se développer. Le nombre des sociétaires s'est accru de 16. Tous les chapitres des recettes donnent une augmentation. Le chiffre des pensions payées s'élève également chaque année. Depuis l'année 1882, soit en 17 ans, la Caisse a payé aux instituteurs une somme de 222,468 fr. pour pensions diverses. Pendant ce temps, elle a versé à la Caisse des Capitaux une somme de 175,068 fr. 08.

BILAN DU COMPTE DE L'ANNÉE 1899

A. Recettes

Solde en Caisse du compte précédent	Fr.	2,164 24
Subside de l'Etat	»	10,005 —
Amendes scolaires.	»	2,418 65
Cotisations des sociétaires à 15 fr.	»	495 —
Cotisations des sociétaires à 30 fr.	»	9,362 —
Rachat d'années d'enseignement	»	102 45
Intérêts des capitaux	»	10,254 10
	Fr.	<u>34,801 44</u>

B. Dépenses

Placements de capitaux	Fr.	12,089 93
Pensions anciennes	»	4,880 —
Pensions acquises selon loi de 1881.	»	6,645 —
Pensions nouvelles.	»	7,400 —
Secours	»	130 —
Frais d'administration.	»	804 10
Frais divers.	»	797 32
Solde en Caisse.	»	2,055 09
	Fr.	<u>34,801 44</u>

Fribourg, 11 juin 1900.

Pour le Comité, *le secrétaire* : Ant. COLLAUD.